

TARIFICATION 2023 "Condé Espace "

Associations condéennes

Désignation	Montant TTC	Montant HT
Location de la salle (par jour	562.80 €	469.00 €
Cuisine, meubles self-froid et self chaud (par jour)	100.80 €	84.00 €
Pack son (par jour) sauf réunions ou AG = 50 € ht	120.00 €	100.00 €
Pack lumière (par jour) sauf réunions ou AG = 75 € ht	210.00 €	175.00 €
Régisseur son (par 1/2 journée)	85.20 €	71.00 €
Régisseur lumière (par 1/2 journée)	85.20 €	71.00 €
Location anticipée pour installation (par jour)	201.60 €	168.00 €
Vidéoprojecteur	54.00 €	45.00 €
Forfait modification de la scène	139.20 €	116.00 €
<u>Mise à disposition de mobilier</u> (tarif à l'unité) :		
- Chaise (mise en place et rangée par le client)	0.19 €	0.16 €
- Table rectangulaire - 1.80x0.80m (mise en place et rangée par le client)	0.59 €	0.49 €
- Clastra (mise en place et rangée par le client)	6.22 €	5.18 €
- Grille d'exposition (mise en place et rangée par le client)	1.63 €	1.36 €
- Chaise (mise en place et rangée par la commune)	0.40 €	0.33 €
- Table rectangulaire - 1.80x0.80m (mise en place et rangée par la commune)	1.18 €	0.98 €
- Clastra (mise en place et rangée par la commune)	12.42 €	10.35 €
- Grille d'exposition (mise en place et rangée par la commune)	3.26 €	2.72 €
Forfait ménage (tarif à l'heure)	32.40 €/h	27.00 €/h
Permanence S ervice S écurité Incendie et A ssistance à P ersonnes (SSIAP)	39.60 €/h	33.00 €/h
Redevance exceptionnelle de nettoyage et/ou tri des déchets non respecté	392.40 €	327.00 €
Redevance exceptionnelle pour rangement non-conforme et/ou consignes non-respectées	195.60 €	163.00 €
Redevance exceptionnelle de détériorations	Sur devis	Sur devis
Arrhes à verser à la réservation et non remboursés en cas de désistement	166.80 €	139.00 €
Chèque libellé au nom du Trésor Public		

En cas de location sur plusieurs jours consécutifs, application d'un coefficient de dégressivité (uniquement sur le tarif de location de la salle, à l'exclusion de toute autre prestation) soit : 1 jour = 1 / 2 jours = 1,80 / 3 jours = 2,60 / 4 jours = 3,30 / 5 jours = 4

*** Les tarifs sont révisés chaque année au 31 décembre, tarifs applicables au 1er janvier au taux légal en vigueur**